

COMMUNIQUE DE PRESSE N°001/COORD/N-K/2023

Allons nous faire enrôler dans le centre d'inscription prêt de notre habitation.

A la fois un droit et un devoir citoyen

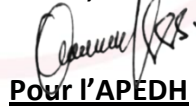
L'Action pour la Paix, l'Éducation et la Défense des droits Humain (APEDH) porte à la connaissance de l'opinion locale du Nord-Kivu que la **Commission Electorale Nationale Indépendante** (CENI) procède à partir de ce jeudi 16 février 2023, à l'enrôlement des électeurs à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu qui consiste à identifier et enregistrer les électeurs sur la liste électorale.

Ce processus est gratuit, libre et assisté.

L'APEDH soutient les efforts de le CENI dans sa démarche noble d'enrôlement des électeurs congolais dans la province du Nord-Kivu. L'APEDH invite toute personne âgée de 18 ans et 16 ans révolue, de nationalité congolaise, à s'enrôler.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo.

Fait à Goma, le 16 février 2023



**Pour l'APEDH
Coordination Nationale**